

Réseau de chaleur de la Ville de Valence Inauguration de la chaufferie biomasse

Ce jour, Nicolas Daragon, Maire de Valence et Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Sébastien Miloriaux, Directeur Régional Sud/Grand-Est du Groupe Coriance, inaugurent la chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur de la Ville de Valence.

Depuis janvier 2017, Energie Verte de Valence, filiale du Groupe Coriance, exploite le réseau de chaleur de la Ville de Valence dans le cadre d'une délégation de service public dont les objectifs principaux sont la mise en œuvre de moyens de production de chaleur respectueux de l'environnement et la maîtrise du coût de la chaleur pour tous les usagers grâce au développement du réseau de distribution.

Le réseau de chaleur de Valence, créé en 1967, était auparavant entièrement alimenté par des énergies fossiles. Des travaux de rénovation et de modernisation des installations existantes ont eu lieu dès 2017.

En 2020, la création de la chaufferie biomasse EVVA permet aux usagers de bénéficier d'une chaleur issue d'énergie renouvelable.

Dès octobre 2020, plus de 55% d'énergies renouvelables alimentent le réseau. L'arrêt de la cogénération gaz programmé en 2025 permettra d'atteindre 70% d'ENR.

La puissance totale installée de la chaufferie est de 43 MW. Elle se compose de :

- deux chaudières biomasse (3,7 + 6 MW)
- une pompe à chaleur (2,5 MW)
- trois chaudières gaz (3x 10 MW) utilisées en appoint et secours pour garantir la continuité de la fourniture de chaleur.

La chaufferie biomasse consommera, à terme, jusqu'à 20 000 tonnes de déchets de bois (bois-énergie) par an, entièrement issues de la filière locale, provenant d'un rayon de 100 km maximum.

En moyenne, 12 camions par semaine approvisionneront ce site.

Ainsi, le choix de la biomasse permet de consolider l'économie locale, de renforcer la filière bois et de créer des emplois non délocalisables.



Pour préserver la santé des Valentinois et la qualité de l'air, les technologies de dernière génération ont été installées. Les objectifs du niveau d'émissions, en particulier, sont bien inférieurs à la réglementation en vigueur et seront contrôlés en continu.

Le réseau de distribution atteindra à terme 22 km, couvrira les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de 7 500 équivalents-logements. Il permettra également d'éviter les émissions de plus de 12 000 tonnes de CO₂ chaque année, soit l'équivalent des émissions d'environ 10 000 voitures.

Après une première baisse du coût de la chaleur en 2019, les usagers vont bénéficier d'une nouvelle baisse de coût au 1er octobre 2020 grâce à l'utilisation de plus de 50 % d'énergie renouvelable. Le prix moyen de la chaleur aux abonnés va ainsi baisser de 19% par rapport à la situation de 2018.

Le projet global représente un investissement total de 24,5 M€ et bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 5,6 M€.

A propos de Coriance

Société indépendante, Coriance est spécialisée dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés par des énergies renouvelables comme la géothermie et la biomasse. Avec un panier énergétique comprenant plus de 60% d'énergies renouvelables et de récupération, Coriance a pris le parti d'une gestion des ressources éclairée et raisonnée.

Soutenu
par



Contacts presse

Groupe Coriance

Audrey Constantin

Responsable communication externe

06 80 14 21 51 – audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Ville de Valence

Emilie Gay

Attachée de presse

04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr
